



Membre de la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, **VILLEPREUX** est une ville de 12 500 habitants idéalement située dans la Plaine de Versailles, à 20 kilomètres de Paris.

Ville innovante et naturelle, Villepreux offre un cadre de vie exceptionnel et porte des projets ambitieux pour une ville durable.

Rejoignez-nous !

Villepreux, c'est 200 agents, une diversité de métiers, une richesse humaine pour progresser, contribuer au bon vivre à Villepreux et participer aux projets de la ville.

LA VILLE DE VILLEPREUX RECRUTE

Agent environnement Saisonnier (H/F)

Au sein de la Direction des services techniques, et sous l'autorité du responsable du secteur environnement, vous participez activement à l'entretien, à la valorisation et à la propreté des espaces publics de la commune.

Date des missions : 1^{er} saisonnier du 01 juin au 15 juillet 2026
2^{ème} saisonnier du 03 au 31 août 2026

Missions principales :

Entretien et embellissement des espaces verts :

- Tonte, débroussaillage et entretien des pelouses,
- Taille des haies et arbustes,
- Entretien des massifs,
- Entretien général des espaces verts,
- Participer au plan d'arrosage manuel sur tous secteurs.

Propreté de l'espace public :

- Ramassage des débris sur la voie publique (piquage),
- Remplacement des sacs poubelles de la commune,
- Participation au plan de désherbage de la voirie,
- Nettoyage des aires de jeux, des cours d'écoles et des abords des bâtiments communaux,
- Traiter et retirer les pollutions visuelles (graffitis ou affichages sauvages)
- Collecte des dépôts sauvages.

Missions complémentaires

- Participation à l'installation et au démontage des manifestations communales,
 - Transport et manutention de matériel (tables, chaises, etc.),
- Participation aux activités générales du Centre Technique Municipal (CTM).

Profil recherché

- Permis B (apprécié),
- Connaissances en horticulture (CAP/BEP apprécié),
- Autonomie, dynamisme et sens de l'initiative,
- Ponctualité et assiduité,
- Sens du service public,
- Capacité à travailler en équipe,
- Bon relationnel.

Poste à pourvoir en CDD saisonnier :

1^{er} saisonnier du 01 juin au 15 juillet 2026

2^{ème} saisonnier du 03 au 31 aout 2026

Rémunération Smic mensuel

Renseignements : Service des Ressources Humaines

Merci d'adresser votre candidature lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire : recrutement@villepreux.fr